

TAXE D'APPRENTISSAGE 2024

Engagez-vous : soutenez l'ALGED

Les ESAT, IME et SESSAD de l'ALGED sont habilités à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage, due par toute entreprise soumise à l'impôt sur les sociétés ou sur le revenu, ayant son siège social en France.

Le saviez-vous ?

- Depuis 2023, vous déclarez et versez **le solde de la taxe d'apprentissage** auprès **des Urssaf** (ou MSA) lors de la DSN.
- **A partir du 27 mai**, vous pourrez **flécher votre versement en ligne sur la plateforme SOLTÉA** et ainsi choisir l'ALGED.



Pourquoi nous soutenir ?

En choisissant un IME, un ESAT ou un SESSAD de l'ALGED, vous participez :

- à l'acquisition de **matériels pédagogiques**,
- au développement d'**actions de formation et d'insertion professionnelle spécifiques et adaptées à toutes les personnes porteuses de handicap**.

Grâce à vous, en 2023 :

vos versements et ceux des années antérieures ont contribué à la **création d'une cuisine pour l'apprentissage** de la section préprofessionnelle des jeunes du site Marguerite Girier. Grâce à vous, l'ALGED a également financé **14 formations** dont la prévention des risques physiques du travail pour 48 personnes porteuses de handicap en ESAT.

Contribuez à la formation professionnelle de
600 travailleurs

dans les ESAT

Hélène Rivet · La Roue · Robert Lafon · Didier Baron

Participez à l'éducation & l'apprentissage de
260 enfants et adolescents

IME de Fourvière · IME Marguerite Girier

SESSAD de Fourvière · SESSAD Saint Exupéry



Comment effectuer votre versement ?

1. Calculez le montant dû au titre de la masse salariale 2023.
2. Réglez et déclarez en ligne le solde de la taxe d'apprentissage **via votre DSN**.
3. **A partir du 27 mai, RDV sur la plateforme de fléchage SOLTéA** mise à disposition par la Caisse des Dépôts et Consignations. SOLTéA vous permettra de **désigner les établissements de l'ALGED bénéficiaires** de votre versement.

Retrouvez des informations complémentaires sur : www.alged.com/taxe-dapprentissage

A qui verser votre taxe d'apprentissage ?

Sur la plateforme, retrouvez facilement nos établissements grâce au numéro de SIRET.

IME de Fourvière
3 rue Roger Radisson
69005 Lyon
70 jeunes
SIRET : 775 643 232 00066

IME Marguerite Girier
9 rue Gambetta
69740 Genas
106 jeunes
SIRET : 775 643 232 00223

SESSAD de Fourvière
3 rue Roger Radisson
69005 Lyon
52 jeunes
SIRET : 775 643 232 00165

SESSAD Saint-Exupéry
1 rue Charles Baudelaire
69330 MEVZIEU
39 jeunes
SIRET : 775 643 232 00215

ESAT La Roue
Rue des Terres Bourdin
69140 Rillieux La Pape
150 travailleurs
SIRET : 775 643 232 00199

ESAT Robert Lafon
11 rue Poizat
69100 Villeurbanne
102 travailleurs
SIRET : 775 643 232 00082

ESAT Didier Baron
11 route des Troques
69630 Chaponost
170 travailleurs
SIRET : 775 643 232 00090

ESAT Hélène Rivet & Service d'Insertion Professionnelle
83 rue Gorge de Loup
69009 Lyon
177 travailleurs
SIRET : 775 643 232 00140

IME : Institut Médico-Éducatif
ESAT : Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail
SESSAD : Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile



ALGED

14 montée des Forts - 69300 Caluire et Cuire
04 72 10 61 44
siege.social@alged.com

www.alged.com